

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Dialogue social

Question au Gouvernement n° 2324

### Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Michel Fanget.

M. Michel Fanget. Monsieur le Premier ministre, l'emploi demeure la preoccupation majeure de nos concitoyens et c'est pour une part sur notre capacite a repondre a cette preoccupation majeure qu'ils nous jugeront dans un an presque jour pour jour. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Les choses sont loin d'etre simples en matiere d'emploi et les convulsions engendrees par l'adaptation necessaire de notre economie affectent l'ensemble de notre societe. Nous avons completement change de societe au cours des vingt dernieres annees et les bouleversements survenus reclament un dialogue social permanent. Nos concitoyens sont aptes a comprendre et a prendre une part active dans la construction de la societe du xxie siecle.

Le nouveau plan social elabore par la societe Michelin, a Clermont-Ferrand, et la decision brutale et scandaleuse de fermer l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, illustrent parfaitement les difficultes a decider ensemble.

Dans les deux cas, on supprime des emplois, mais dans des contextes radicalement differents. Chez Michelin, on supprime des emplois alors que la manufacture a ete largement beneficiaire en 1996, ce qui parait paradoxal. Chez Renault, on licencie parce que les pertes enregistrees sur le dernier exercice necessitent une adaptation. On comprend que nos concitoyens aient du mal a s'y retrouver.

Pourtant, dans les deux cas, il s'agit de competitivite et de survie a moyen comme a long terme pour nos grandes entreprises sur le marche international.

La complexite des realites economiques d'aujourd'hui exige une pedagogie adaptee et un dialogue permanent. M. Christian Bataille. Des licenciements permanents!

M. Michel Fanget. Les rapports de force qui regissent encore trop souvent, en France, nos relations sociales et qui nous enlisent dans de longs et couteux conflits sont archaiques. Le reglement des problemes generes par cette adaptation necessaire et permanente doit s'effectuer en amont, dans le cadre d'un nouveau dialogue social.

Si nous savons davantage comprendre cela, alors nous pourrons prendre un avantage decisif dans la dure bataille pour l'emploi, bataille que nous devons mener ensemble, car la France possede dans le monde d'aujourd'hui des atouts formidables, ce que percoivent d'ailleurs bien clairement les jeunes qui, a plus de 60 %, expriment leur optimisme pour l'avenir.

Monsieur le Premier ministre, nous le sentons bien, notre capacite a dialoguer ensemble est une des cles du probleme dans la bataille pour l'emploi que vous conduisez avec acharnement.

Pouvez-vous nous dire comment, dans les mois qui viennent, le Gouvernement entend initier ce nouveau dialogue social ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales. («Encore ?» sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Le ministre du peche!

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Fanget, vous me permettrez de vous dire d'abord que je suis, pour bien des raisons, tres attache a la firme Michelin. Cependant, je ne voudrais pas

qu'on melange tout.

Le plan Michelin ne laissera aucun salarie aller pointer au chomage, parce qu'il a ete l'objet d'une elaboration tres poussee. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vasseur a la peche, Barrot au peche!

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Laissez-moi repondre a mon compatriote, s'il vous plait ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Grace a des actions de formation planifiees par avance, 550 changements de postes ont eu lieu au sein de l'entreprise. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Il y aura aussi un amenagement du travail, des preretraites. (Memes mouvements.)

En effet, 250 personnes seront reclassees a l'exterieur, mais cela se fera sur la base du volontariat, en prenant le temps de selectionner et de preparer les bons projets professionnels.

Monsieur Fanget, il faut donc reconnaitre que cette adaptation chez Michelin se fait en tenant compte des femmes et des hommes preoccupes par leur devenir. Dans ce domaine, nous avons progresse.

Bien sur, il faut encore aller plus loin, mais nous gagnons chaque annee 15 % de plus d'accords d'entreprises. Dans l'amenagement du temps, quatre millions de salaries sont desormais couverts par un accord de branche. Bien sur, le dialogue doit progresser.

Le President de la Republique a eu raison de nous donner comme cap ce droit a la formation tout au long de la vie, qui sera une des grandes reponses a la mobilite des salaries dans l'avenir. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vous ne croyez pas ce que vous dites!

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Oui, monsieur Fanget, ensemble, nous ferons face par le dialogue! (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

#### Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Michel Fanget.

M. Michel Fanget. Monsieur le Premier ministre, l'emploi demeure la preoccupation majeure de nos concitoyens et c'est pour une part sur notre capacite a repondre a cette preoccupation majeure qu'ils nous jugeront dans un an presque jour pour jour. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Les choses sont loin d'etre simples en matiere d'emploi et les convulsions engendrees par l'adaptation necessaire de notre economie affectent l'ensemble de notre societe. Nous avons completement change de societe au cours des vingt dernieres annees et les bouleversements survenus reclament un dialogue social permanent. Nos concitoyens sont aptes a comprendre et a prendre une part active dans la construction de la societe du xxie siecle.

Le nouveau plan social elabore par la societe Michelin, a Clermont-Ferrand, et la decision brutale et scandaleuse de fermer l'usine Renault de Vilvorde, en Belgique, illustrent parfaitement les difficultes a decider ensemble.

Dans les deux cas, on supprime des emplois, mais dans des contextes radicalement differents. Chez Michelin, on supprime des emplois alors que la manufacture a ete largement beneficiaire en 1996, ce qui parait paradoxal. Chez Renault, on licencie parce que les pertes enregistrees sur le dernier exercice necessitent une adaptation. On comprend que nos concitoyens aient du mal a s'y retrouver.

Pourtant, dans les deux cas, il s'agit de competitivite et de survie a moyen comme a long terme pour nos grandes entreprises sur le marche international.

La complexite des realites economiques d'aujourd'hui exige une pedagogie adaptee et un dialogue permanent. M. Christian Bataille. Des licenciements permanents !

M. Michel Fanget. Les rapports de force qui regissent encore trop souvent, en France, nos relations sociales et qui nous enlisent dans de longs et couteux conflits sont archaiques. Le reglement des problemes generes par cette adaptation necessaire et permanente doit s'effectuer en amont, dans le cadre d'un nouveau dialogue social.

Si nous savons davantage comprendre cela, alors nous pourrons prendre un avantage decisif dans la dure bataille pour l'emploi, bataille que nous devons mener ensemble, car la France possede dans le monde d'aujourd'hui des atouts formidables, ce que percoivent d'ailleurs bien clairement les jeunes qui, a plus de 60 %, expriment leur optimisme pour l'avenir.

Monsieur le Premier ministre, nous le sentons bien, notre capacite a dialoguer ensemble est une des cles du probleme dans la bataille pour l'emploi que vous conduisez avec acharnement.

Pouvez-vous nous dire comment, dans les mois qui viennent, le Gouvernement entend initier ce nouveau dialogue social ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales. («Encore ?» sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Le ministre du peche!

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Fanget, vous me permettrez de vous dire d'abord que je suis, pour bien des raisons, tres attache a la firme Michelin. Cependant, je ne voudrais pas qu'on melange tout.

Le plan Michelin ne laissera aucun salarie aller pointer au chomage, parce qu'il a ete l'objet d'une elaboration tres poussee. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vasseur a la peche, Barrot au peche!

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Laissez-moi repondre a mon compatriote, s'il vous plait ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Grace a des actions de formation planifiees par avance, 550 changements de postes ont eu lieu au sein de l'entreprise. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Il y aura aussi un amenagement du travail, des preretraites. (Memes mouvements.)

En effet, 250 personnes seront reclassees a l'exterieur, mais cela se fera sur la base du volontariat, en prenant le temps de selectionner et de preparer les bons projets professionnels.

Monsieur Fanget, il faut donc reconnaitre que cette adaptation chez Michelin se fait en tenant compte des femmes et des hommes preoccupes par leur devenir. Dans ce domaine, nous avons progresse.

Bien sur, il faut encore aller plus loin, mais nous gagnons chaque annee 15 % de plus d'accords d'entreprises. Dans l'amenagement du temps, quatre millions de salaries sont desormais couverts par un accord de branche. Bien sur, le dialogue doit progresser.

Le President de la Republique a eu raison de nous donner comme cap ce droit a la formation tout au long de la vie, qui sera une des grandes reponses a la mobilite des salaries dans l'avenir. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Vous ne croyez pas ce que vous dites!

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Oui, monsieur Fanget, ensemble, nous ferons face par le dialogue! (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la democratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

#### Données clés

Auteur : M. Fanget Michel Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 2324

Rubrique: Entreprises

**Ministère interrogé** : travail et affaires sociales **Ministère attributaire** : travail et affaires sociales

#### Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 1997, page 1852 Réponse publiée le : 13 mars 1997, page 1852

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 mars 1997